

ASBL ATOUTS CAMPS

13, Place l'Ilon
5000 NAMUR

Agréé par la Wallonie
pour la mise en place du label « Endroit de camp »



Octroi du label Endroit de camp

Vu l'Attestation de Sécurité Incendie délivrée par la Bourgmestre de Fernelmont, Madame Christelle Plomteux en date du 19/06/2020 ;

L'autorisation	N° EC175
Est délivrée à	Anne Henry
Domiciliée	Rue de Hannut, 12 à 5380 Fernelmont
Lui permettant	D'utiliser le label « Endroit de camp »
Pour le logement	Ferme Henry situé Rue de Hannut, 12 à 5380 Fernelmont
Capacité	60 personnes

La validité de ce label est conditionnée par l'observation des prescriptions du Code wallon du Tourisme ; à défaut, le label peut être retiré temporairement ou définitivement.

Le label est octroyé pour une durée prenant cours à dater de la présente et se terminant le 18/06/2025.

Le 26/06/2020

La Secrétaire générale de l'ASBL Atouts Camps

Adèle Guillaume